

# Hebdo Canada



Ottawa, Canada.

Volume 3, N° 19

le 7 mai 1975

## Effets pour le Canada des changements dans la situation économique mondiale, 1

75e anniversaire de fondation des caisses populaires, 3

Téléconférences Canada – France, 4

Augmentation du budget de l'ACDI, 4

Le papier journal, principal produit industriel du Canada, 5

Mission spéciale en Angola et en Mozambique, 6

Le Canada, hôte d'une réunion agricole internationale, 6

Un second Turbo train Ottawa – Montréal, 6

Entente Canada – Royaume-Uni, 7

Le ministre de l'Environnement à Washington, 7

Voyages Canada – autres pays, 7

## Effets pour le Canada des changements dans la situation économique mondiale

*Texte du discours prononcé par le ministre des Finances, M. John Turner, à l'ouverture de la Conférence fédérale-provinciale des premiers ministres tenue à Ottawa les 9 et 10 avril:*

Au cours des quelques derniers mois, il s'est produit plusieurs changements importants dans le contexte économique mondial.

D'abord et avant tout, la récession qui sévit dans les pays industrialisés est devenue plus généralisée et plus grave qu'on ne l'avait prévu. Nous avons été témoins d'une véritable procession de prophètes en mal de prévisions, chacun prédisant des niveaux d'activité plus bas que son prédécesseur. Nous prévoyons toujours qu'il se produira un revirement au cours de la seconde moitié de l'année. Mais, l'optimisme éprouvé plus tôt et selon lequel ce rattrapage se transformerait en une vigoureuse expansion en 1976, a fait place à la presque certitude que les pays de l'OCDE continueront d'afficher un ralentissement considérable au cours de 1976.

Deuxièmement, avec la récession de l'activité, il s'est produit un certain fléchissement des prix des produits de base, et les perspectives de modération des augmentations de prix se sont améliorées. Ces perspectives varient d'un pays à l'autre suivant le comportement des facteurs nationaux de fixation des coûts. En effet, dans certains pays de l'OCDE, les forces de l'inflation attribuables à l'évolution des coûts nationaux se sont accentuées au cours des derniers mois.

Troisièmement, la récession, l'interruption de la hausse accélérée des prix et l'adoption de politiques délibérées se sont toutes combinées pour réduire les taux d'intérêt dans le monde industriel.

Finalement, tandis que les déficits de balance des paiements des pays importateurs de pétrole ont commencé à bourgeonner tout comme cela avait été prévu, il serait probablement juste d'affirmer que l'inquiétude manifestée à l'égard du grave problème des déficits pétroliers est quelque peu moindre aujourd'hui qu'il ne l'était il y a quelques mois, bien qu'il ne soit pas négli-

geable. Cette atténuation de l'inquiétude s'explique de trois façons: les pays exportateurs de pétrole ont eu tendance à importer des biens et services plus qu'on ne l'avait prévu; les importations de pétrole par les pays consommateurs se sont stabilisées de façon spectaculaire et le prix international du pétrole a cessé d'augmenter, de sorte que certains indices révèlent qu'il y a un engorgement des marchés internationaux; et finalement, le recyclage des fonds pétroliers s'est effectué avec beaucoup de souplesse grâce à la bonne marche des organismes officiels et des marchés privés.

J'ai l'intention de me rendre dans plusieurs pays producteurs de pétrole du Moyen-Orient plus tard au cours du mois, afin de discuter des problèmes économiques internationaux avec leur représentants des questions économiques et financières. Je ne crois pas au rôle économique de l'antagonisme, et je crois qu'il est important que le monde industriel améliore ses relations avec ces pays qui ont un rôle primordial à jouer dans le bon fonctionnement du système monétaire international, le rajustement des balances des paiements et l'aide fournie aux pays moins bien nantis. En cours de route, je compte pouvoir m'entretenir avec les ministres des Finances français et britannique pour discuter de nouveau avec eux des perspectives économiques et financières mondiales. Évidemment, je maintiens des contacts fréquents avec le secrétaire des États-Unis.

## Problèmes propres au Canada

Les variations dans la situation économique mondiale ont eu des répercussions sur le rendement et les perspectives du Canada, et nous connaissons des difficultés qui nous sont propres.

Le ralentissement des économies industrielles a eu un effet néfaste sur notre rendement économique, bien que

Hebdo Canada est publié par la Direction de l'Information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa, K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence avec indication de source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à Mlle J. DuSault, éditeur.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

Ähnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel Profil Kanada.

le ralentissement observé au Canada n'ait pas atteint les proportions enregistrées aux États-Unis. Aux États-Unis, le PNB réel a fléchi de 2.2 p. cent en 1974, alors qu'au Canada il s'est accru de 3.7 p. cent. L'an dernier, les États-Unis enregistraient quatre trimestres successifs de baisse de la production réelle; au Canada, la croissance a été interrompue après le premier trimestre, a été nulle au cours des deux trimestres qui ont suivi, et n'a diminué qu'au quatrième trimestre.

La demande réelle d'exportations canadiennes a diminué au cours de l'année dernière. Après la première moitié de l'année, les mises en chantier ont diminué rapidement. Au quatrième trimestre, le ralentissement s'est étendu à des degrés variés à toutes les principales catégories de la demande nationale réelle, à l'exception de l'investissement des entreprises. Nous avons également subi, l'année dernière, de fortes pertes de rendement attribuables aux arrêts de production découlant de conflits du travail.

Le compte courant de notre balance des paiements s'est détérioré d'environ \$1.5 milliard l'année dernière. L'excédent au titre du compte commercial seulement a diminué de quelque \$1¼ milliard. La détérioration du compte commercial a été plus importante encore en dollars constants, puisque les prix de nos exportations se sont accrus beaucoup plus rapidement que ceux de nos importations.

L'emploi a augmenté fortement durant la plus grande partie de l'année dernière. Le taux de chômage a d'abord régressé, puis s'est stabilisé au milieu de l'année. Vers la fin de l'année, les baisses de la production ont commencé à influencer sur la croissance de l'emploi, et le taux de chômage s'est accentué.

#### Prix, salaires et profits

Les hausses de prix enregistrées au Canada en 1974 ont été de beaucoup supérieures à celles de l'année précédente, et les prix des produits finis et des services se sont accélérés durant la plus grande partie de l'année. Bien que les prix mondiaux des produits de base aient diminué au cours de la seconde moitié de l'année, l'incidence de ces diminutions sur les prix des produits finis au Canada n'ont commencé à se manifester qu'en fin d'année. Les prix mondiaux du pétrole se sont accrus considérablement en 1974, et ces aug-

mentations se sont avérées importantes au Canada, même si nos politiques ont servi à amortir le choc de ces changements. Les augmentations de la plupart des prix des produits agricoles et des aliments importés ont persisté en 1974 à des niveaux très élevés, comme effet particulier des mauvaises récoltes enregistrées en 1974, en Amérique du Nord et ailleurs. Cependant, la caractéristique dominante de la variation du comportement des prix au Canada en 1974, a été la hausse rapide des coûts nationaux attribuables aux fortes augmentations des prix de la main-d'oeuvre et autres intrants, ainsi qu'au piètre rendement de la productivité relié d'abord à la stabilisation, puis, à la baisse du rendement.

Jusqu'à la fin du troisième trimestre, les salaires et les bénéfices par unité de production réelle ont continué à progresser fortement. Mais au quatrième trimestre la situation a changé. Les bénéfices par unité de production ont accusé une chute de 6.7 p. cent. Par contre, les salaires par unité de production ont continué leur progression. A mon avis, cette hausse constante des salaires, accouplé de l'affaiblissement des bénéfices, résumant les problèmes que devra affronter l'économie canadienne dans la période qui vient.

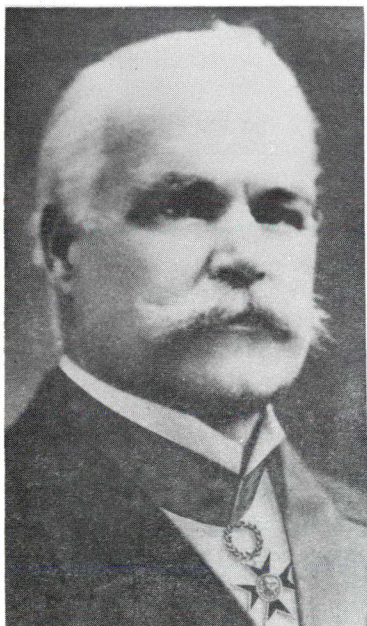
Permettez-moi d'élaborer. Si on analyse les données portant sur les ententes salariales, on est frappé par le fait que les relèvements de salaire prévus dans nos ententes ont été supérieurs à ceux prévus dans les ententes conclues aux États-Unis au cours des trois dernières années, alors qu'ils étaient inférieurs à ceux-ci au début de 1970. L'écart est maintenant très large. En effet, les augmentations obtenues dans les ententes pour la première année des nouvelles conventions, soit d'environ 20 p. cent, sont à peu près le double de celles des États-Unis. De même, les hausses des gains horaires moyens sont à l'heure actuelle le double de celles accordées aux États-Unis. Non seulement nos augmentations des coûts de main-d'oeuvre par unité de production pour l'économie en général sont-elles élevées (17.3 p. cent au quatrième trimestre l'année dernière), mais, à la fin de l'année dernière, elles ont commencé à prendre largement le pas sur celles observées aux États-Unis. Quant aux industries manufacturières, les niveaux absolus des gains horaires moyens enregistrés au Canada ont dépassé ceux

des États-Unis au cours de l'année dernière, et ils s'élèvent beaucoup plus rapidement qu'aux États-Unis. En ce qui a trait aux industries non manufacturières, les relèvements de salaire accordés ont tendance à dépasser même ceux accordés dans le cas des industries manufacturières. Pour ce qui est des fonctionnaires, des professeurs et des autres employés du secteur des services, les ententes exercent une pression à la hausse sur les ententes conclues dans les industries productrices de biens. Ces données révélatrices devraient nous prévenir du danger qui nous guette, à savoir un recul très grave de notre position concurrentielle lequel met en danger notre commerce d'exportation ainsi que nos industries nationales qui doivent faire face à la concurrence de l'extérieur.

Perspectives de l'économie américaine  
Quant à l'avenir, les perspectives de l'économie américaine nous préoccupent évidemment d'une façon particulière. La politique monétaire a été allégée; certes, les taux d'intérêt ont diminué fortement bien qu'il y ait eu récemment un renversement de cette tendance. Le Congrès et l'Administration viennent de mettre au point un programme budgétaire qui comporte des stimulants accrus. Cependant, l'importance que revêtent les dépenses dans ce programme ne s'est pas encore précisée. La plupart des observateurs prévoient que le taux de croissance de la production aux États-Unis va se ressaisir au cours de la seconde moitié de l'année, mais il y aura quand même un recul considérable de la production réelle cette année. Le taux de chômage demeurera élevé. L'une des caractéristiques de la récession américaine a été un dégonflement massif des stocks. La reconstruction des stocks caractérisera leur recouvrement. L'aspect le plus difficile à évaluer est la vigueur de la reprise de l'investissement aux États-Unis. On estime généralement à l'heure actuelle que la formation de capital fixe, dont le logement, consolidera et renforcera la reprise, spécialement en 1976, mais qu'en dépit de ce fait, la production sera quand même bien en-deçà de sa capacité à la fin de 1976. La reprise de l'emploi et le recul du chômage sera sans vigueur, parce qu'une reprise de l'expansion est ordinairement caractérisée au début par une augmentation de la productivité plutôt que par une aug-

## 75<sup>e</sup> anniversaire de fondation des caisses populaires

L'année 1975 marque le 75<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de la Caisse populaire de Lévis, la première caisse d'épargne et de crédit (*credit union*) de l'Amérique du Nord. Aujourd'hui, plus de sept millions de Canadiens sont sociétaires de ces institutions dont l'actif s'élève à plus de huit milliards de dollars.



Alphonse Desjardins (1854-1920), fondateur de la première caisse d'épargne et de crédit de l'Amérique du Nord.

Le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, déclarait à l'occasion de cet anniversaire: "Je veux rendre hommage à cet homme clairvoyant

Les *credit unions* et les caisses populaires sont des sociétés coopératives organisées parmi un groupe de gens dans le dessein d'accumuler les épargnes et de les prêter aux membres à des taux d'intérêt raisonnables. La première de ces organisations de crédit a été la *Rustico Farmer's Bank*, qui a obtenu sa charte en 1864, dans l'Île-du-Prince-Édouard.

Les *credit unions* et les caisses populaires comptent maintenant plus de membres et possèdent un actif plus élevé que tous les autres genres de coopératives mises ensemble. En 1971, le nombre des *credit unions* et des caisses populaires s'élevait à 4,444 et celui des membres à 5,454,292; leur actif total est de 5.6 milliards de dollars. La province de Québec, qui vient encore en tête, compte 38 p. 100 de toutes les caisses populaires du pays, 56 p. 100 du nombre global des membres et plus

de 50 p. 100 de l'actif.

Il existe des *credit unions* et des caisses populaires centrales dans toutes les provinces. Elles servent de dépositaires pour l'excédent de leurs caisses locales membres, prêtent de l'argent à leurs membres et, dans certain cas, aux autres organisations coopératives. Les membres des caisses centrales sont surtout formés des *credit unions* et des caisses populaires locales. En 1971, on comptait 20 caisses populaires centrales et *credit unions* au Canada. Quelques-unes d'entre elles desservait une petite région, et d'autres, des provinces entières. Leur actif total s'élevait à 852 millions de dollars, y compris des placements de 367 millions et des prêts de 180 millions aux membres. Les dépôts des sociétaires s'élevaient à 735 millions et, au cours de l'année, les caisses centrales ont prêté 478 millions aux membres.

Alphonse Desjardins, qui, en 1900, fonda notre première caisse d'épargne et de crédit afin de stimuler chez tous le sens de l'épargne et du partage.

"Le rôle joué depuis par les caisses populaires et les *credit unions* à travers tout le pays, particulièrement dans les milieux ruraux, fut d'une très grande importance. Ces institutions font partie du mouvement coopératif qui a aidé l'agriculture canadienne à devenir l'une des plus prospères au monde.

Le fondateur de ces caisses, Alphonse Desjardins, est né en 1854 à Lévis,

près de Québec, d'une nombreuse et modeste famille. Forcé d'interrompre ses études secondaires faute d'argent, il s'enrôla dans l'armée, passa ensuite au journalisme et, de 1879 à 1890, fut rapporteur à l'Assemblée législative de Québec. Ses nombreuses années comme sténographe à la Chambre des communes d'Ottawa lui permirent d'assister à des débats qui le sensibilisèrent aux ravages de l'usure dans les milieux pauvres. C'est après une correspondance suivie avec les pionniers européens des coopératives de crédit qu'il



La première caisse populaire Desjardins fondée à Lévis le 6 décembre 1900, est

devenue un édifice très moderne où sera célébrée une partie des fêtes du



75<sup>e</sup> anniversaire de fondation qui se dérouleront au cours de 1975.



Perspective du Complexe Desjardins à Montréal.

fonda la Caisse populaire de Lévis et de nombreuses autres tant au Canada qu'aux États-Unis.

#### De nombreuses célébrations

Un tel événement méritait d'être souligné et porté à l'attention de toute la population. C'est d'ailleurs la tâche que se sont assignée plusieurs organismes.

Quelques publications feront mieux connaître le fondateur du mouvement Desjardins. Citons, entr'autres, une biographie dont M. Yves Roby est l'auteur. Une exposition permanente à la Caisse populaire de Lévis lui sera

Pour sa part, la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins, lors de la proclamation officielle du 75<sup>e</sup> anniversaire Desjardins, a dévoilé un vaste programme d'activités.

d'ailleurs consacrée. De plus, toute la population de cette ville sera appelée à participer à une grande fête populaire en souvenir du geste historique posé en 1990. De plus, le ministère des Postes émettra un timbre commémoratif de 8 cents à l'effigie d'Alphonse Desjardins.

D'importants congrès marqueront aussi cet événement. Au mois de mai, celui de la *National Association of Canadian Credit Unions* (NACCU) et de la *Canadian Coop Credit Society* (CCCS). En juin, celui du Conseil canadien de la Coopération (CCC) et de la *Cooperative Union of Canada* (CUC). Tous ces congrès se tiendront à Québec.

En octobre, il y aura à Montréal une rencontre internationale sur le rôle, les problèmes et les objectifs de la coopération d'épargne et de crédit.

#### Téléconférences Canada – France

Une liaison audio-visuelle bilatérale a été établie récemment entre le ministre des communications, M. Gérard Pelletier, et le secrétaire d'État aux Postes et Télécommunications de France, M. Aymar Achille-Fould. Cette liaison inaugurerait la première d'une série de téléconférences entre la France et le Canada au moyen du nouveau satellite franco-allemand *Symphonie*.

Les deux ministres se sont entretenus pendant dix minutes environ avant le début de la première téléconférence expérimentale.

Quatre téléconférences eurent lieu entre la France et le Canada au moyen du nouveau satellite et les participants à chacune de ces téléconférences purent voir et entendre leurs homologues d'outre-mer sur des téléviseurs de contrôle.

La présente série de téléconférences

s'intégrait à un programme de coopération entre les deux pays. Au cours de son voyage en France, au mois d'octobre dernier, le premier ministre, M. Pierre Trudeau, a exprimé l'intérêt que porte le Canada à la participation au projet du satellite *Symphonie*.

C'est la Société Radio-Canada et le Centre audio-visuel de l'Université de Montréal qui s'occupent de la production de cette série de téléconférences de ce côté-ci de l'Atlantique, et en France, cette tâche est accomplie par la Télédiffusion française – 1, un réseau français de radiodiffusion. La liaison par satellite est rendue possible grâce aux installations du ministère des Communications à Ottawa en collaboration avec la Société canadienne de télécommunications transmises et Télésat Canada et aux liaisons par hyperfréquences avec les divers studios à Montréal et à Ottawa.

La première téléconférence, après le dialogue d'inauguration entre les deux ministres, a établi la liaison entre les étudiants de l'Université de Montréal et ceux de l'Université de Paris. Ce colloque portait sur l'avenir des communications audio-visuelles; une téléconférence a traité des méthodes d'enseignement et, enfin, une autre a porté sur l'avenir des satellites dans les domaines de la radiodiffusion et du journalisme.

#### Augmentation du budget de l'ACDI

Les dépenses du programme de coopération au développement international du Canada devraient atteindre \$933 millions pour l'exercice 1975-1976, ce qui représente une augmentation de 27 p. 100 sur les chiffres de l'an dernier. Etant donné le taux actuel d'inflation, ce chiffre correspond à 0.58 p. 100 du PNB. De la somme allouée, environ \$250 millions serviront à l'aide alimentaire bilatérale et multilatérale. Les programmes bilatéraux bénéficieront de \$570 millions, alors que le programme multilatéral disposera de \$302 millions. Une somme de \$31.7 millions sera accordée pour appuyer les projets des organisations non gouvernementales canadiennes et internationales, alors que le Centre de recherches pour le développement international recevra \$27 millions. Le budget d'administration de l'Agence sera de \$22.6 millions, soit 2.4 p. 100 des dépenses totales d'assistance.

## Le papier journal, principal produit industriel du Canada

C'est en Chine, il y a près de 2,000 ans, que l'on a fabriqué du papier pour la première fois. Nous pourrions difficilement exagérer l'importance de celui-ci dans la vie de tous les jours. Il sert à transporter et à vendre des biens, de même qu'à communiquer des idées, contribuant ainsi à notre culture, notre bien-être et notre confort.

Première fabrique de papier du Canada Au Canada, la première fabrique de papiers a été construite en 1805 à Saint-André, un petit village près de Lachute au Québec. A l'époque, les chiffons transformés à la main en papiers d'emballage et d'impression constituaient la matière première. Le premier papier de fabrication mécanique au Canada est sorti d'une fabrique établie près de Toronto en 1826. Au cours du XIXe siècle, l'utilisation du papier a énormément augmenté, et les chiffons dont il était fabriqué se sont faits rares. Vers 1850, l'industrie s'est transformée grâce à des méthodes permettant l'utilisation du bois dans la fabrication du papier.



*L'épinette blanche – une des sources premières en fibres au Canada pour la fabrication du papier.*

## Le papier journal, produit principal du Canada

Au Canada, environ 60 sociétés exploitent quelque 140 fabriques, où elles produisent du papier journal, des pâtes pour vente à d'autres sociétés, du carton d'emballage et une foule d'autres papiers et cartons. Le papier journal, qui est le produit principal et constitue en fait 40% du marché mondial, est expédié aux propriétaires de journaux partout dans le monde.

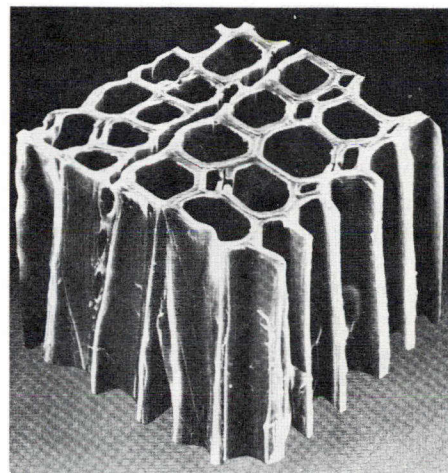
La pâte de bois commerciale est en majeure partie également exportée, surtout aux États-Unis mais aussi de plus en plus, au cours des dernières années, au Japon et aux pays d'Europe à des fabriques qui la transforment en papiers et en cartons. Des pâtes spéciales hautement raffinées sont expédiées à l'industrie chimique où elles entrent dans la fabrication de la rayonne, de la cellophane, de plastiques, d'explosifs et d'autres produits à base de cellulose.

Outre la pâte, le papier et le carton, l'industrie fabrique un certain nombre de sous-produits dérivés des procédés de fabrication: il s'agit de l'alcool, de la levure, de l'essence de vanille, d'additifs du ciment, des produits de liaison pour la construction routière, de la térébenthine, des solvants industriels et d'autres produits chimiques.

Bien des sociétés font également du bois de sciage, du contre-plaqué, des panneaux de construction, des conteneurs, des emballages et des sacs. Certaines produisent de l'électricité et exploitent des flottilles de bateaux. Un nombre croissant de sociétés ont établi des fabriques aux États-Unis, en Europe et dans d'autres régions du monde afin d'étendre et d'affermir leur position et celle du Canada, par le développement des industries internationales des produits forestiers.

### Pâtes et papiers

L'industrie des pâtes et papiers constitue la plus grande source individuelle de richesse au Canada. Elle se place au premier rang des industries de fabrication quant à la valeur de la production, au nombre d'emplois, aux salaires versés et aux capitaux investis. Il s'agit d'une industrie réellement nationale, avec des fabriques en Colombie-Britannique, dans les Prairies, en Ontario, au Québec et dans les Maritimes. Ses produits totalisent chaque année quelque 20 millions de tonnes pour une valeur d'environ 4 milliards de



*La structure tubulaire des fibres du bois est démontré ici dans ce carreau de bois d'épinette, agrandi 1,000 fois.*

dollars. Plus de 75,000 personnes sont employées dans ses fabriques et ses bureaux, et bien d'autres encore sont engagées dans l'énorme tâche qu'est la récolte du bois dans les forêts et son transport par voie d'eau, de terre ou par chemin de fer.

### Du papier fait de fibres

Nous sommes tellement habitués au papier lisse et blanc sur lequel nous lisons ou écrivons que nous pouvons difficilement penser aux millions de bandes microscopiques dont il est composé. Ces bandes proviennent des minuscules tubes ou fibres tassés côte à côte dans les troncs d'arbres.

En coupe, les fibres ressemblent à des tubes ouverts, mais elles sont fermées aux extrémités et ont environ 1/8 po de longueur sur environ 1/1,000 po de diamètre: elles sont donc très courtes et très minces. Séparées du bois, elles ressemblent à de petites aiguilles.

Pour transformer le bois en papier, il faut séparer les fibres les unes des autres, les traiter de certaines façons afin d'aplatir les tubes, les disperser dans de l'eau et enfin laisser l'eau s'écouler dans un grillage à mailles fines. Les fibres se déposent au hasard sur le grillage, s'entrecroisant de tous côtés, mais toujours sur le même plan.

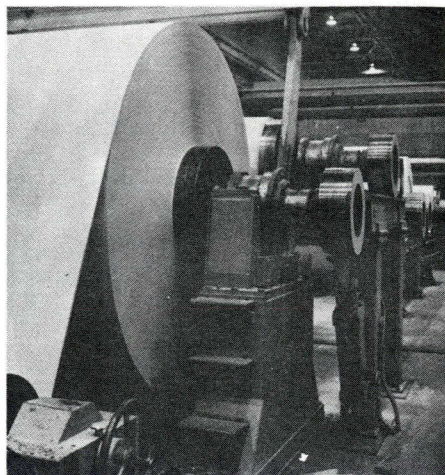
On n'a pas besoin de colle pour unir les fibres parce qu'elles ont une colle naturelle qui, une fois l'eau écoulee ou évaporée, les joint ensemble précisément comme un timbre reste collé à une enveloppe.

Il y a deux façons d'extraire les fibres

du bois. Dans la première qui est purement mécanique, la bille est mise en contact avec une meule tournant dans l'eau; dans la deuxième on fait passer des copeaux et de l'eau entre des disques d'acier rugueux tournant en sens inverse. Dans chacun des cas, le bois est déchiqueté et transformé en fibres et en fragments de fibres. Cependant, les fibres sont tellement endommagées qu'elles ne peuvent servir qu'à faire du papier où le prix a plus d'importance que la force. C'est le cas du papier journal par exemple.

Pour des papiers plus forts, il faut des fibres non endommagées qu'on obtient en faisant dissoudre la lignine au moyen de produits chimiques.

Après avoir séparé les fibres du bois, on peut les purifier davantage par tamisage, lavage ou blanchiment. Parfois, on ajoute des produits chimiques ou des teintures aux pâtes, ou l'on mélange plusieurs sortes de pâtes afin de rendre le papier plus fort, le colorer, lui donner des qualités particulières à l'impression, ou d'autres caractéristiques spéciales suivant l'utilisation prévue.



*Le papier journal se dégage de la machine à produire le papier en une feuille ininterrompue à une vitesse de 3,000 pieds à la minute.*

Les machines qui servent à la fabrication définitive du papier sont souvent aussi longues qu'un terrain de football. Elles coûtent des millions de dollars et peuvent produire des bandes continues de papier à des vitesses pouvant dépasser les 30 milles à l'heure.

### Mission spéciale en Angola et en Mozambique

Une mission diplomatique spéciale du Canada visitera l'Angola et la Mozambique du 5 au 26 mai, afin d'entrer en contact avec les gouvernements provinciaux et les leaders de ces pays qui accèderont à l'indépendance cette année. La mission soumettra un rapport qui devrait permettre au gouvernement de formuler une politique de relations bilatérales avec ces deux pays de l'Afrique australe.

Le chef de la mission, M. Michel Gauvin, ambassadeur canadien en Grèce, connaît bien l'Afrique. Au cours de sa carrière, il a rempli les fonctions de chargé d'affaires au Congo (maintenant le Zaïre) et d'ambassadeur en Éthiopie, avec accréditation à Madagascar et en Somalie, et a beaucoup voyagé en Afrique au cours de ses sept années de service diplomatique sur ce continent. M. Gauvin a aussi représenté le Canada au Portugal en tant que secrétaire de 1953 à 1955 et d'ambassadeur avant son affectation en Grèce.

M. MacEachen espère que cette mission conduira à l'établissement de relations mutuellement avantageuses

entre le Canada et l'Angola et la Mozambique respectivement. Cette mission devrait marquer également le début de relations importantes avec tous les nouveaux pays qui naîtront des territoires portugais d'Afrique.

### Le Canada, hôte d'une réunion agricole internationale

La réunion de l'Institut interaméricain des sciences agricoles se tient au Canada depuis le 28 avril jusqu'au 10 mai, à Ottawa. C'est la première fois que cette Conférence a lieu ailleurs qu'en Amérique latine.

L'Institut, désigné sous le nom espagnol d'*Instituto Inter-americano de Ciencias Agrícolas* (IICA), est l'organisme spécialisé en agriculture de l'Organisation des États américains (OEA). Vingt-six pays de l'Amérique du Nord, du Sud et du Centre ainsi que des Antilles en sont membres. Le siège principal se trouve à San José, Costa Rica, mais l'Institut a également des bureaux dans la plupart des pays membres.

Les objectifs généraux de l'IICA sont les suivants: l'aide aux pays membres

pour stimuler et encourager le développement rural par des programmes de soutien destinés à accroître la production agricole et la productivité; l'augmentation des possibilités d'emploi dans le secteur rural et l'accroissement de la participation de la population rurale au processus de développement économique.

Le Canada est membre de l'IICA depuis octobre 1972 et a participé en 1973 et en 1974 aux réunions annuelles qui ont eu lieu à Santiago, Chili, et à Caracas, Venezuela.

Environ 65 représentants, parmi eux des ministres de l'Agriculture, assistent aux réunions d'Ottawa.

Le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, préside la délégation canadienne et a ouvert la réunion annuelle du Conseil d'administration le 5 mai. Le ministère de l'Agriculture du Canada est chargé de la liaison courante avec l'IICA et, de concert avec l'Agence canadienne de développement international et le ministère des Affaires extérieures, a participé à un certain nombre de projets de développement agricole en Amérique latine et aux Antilles.

Les représentants se rendront à Québec le vendredi 9 mai et visiteront des coopératives et d'autres institutions agricoles. Le 10 mai, un colloque se tiendra à l'Université Laval sur l'organisation et les fonctions des services de vulgarisation agricole.

### Un second Turbo train Ottawa - Montréal

Le Canadien-National a annoncé des améliorations appréciables dans la fréquence et l'horaire de ses trains voyageurs circulant entre Ottawa et Montréal. Ces changements sont entrés en vigueur le 27 avril.

«Avec l'introduction d'un deuxième Turbo et l'établissement d'un horaire plus rigide, le CN offrira le service le plus rapide de toute l'histoire ferroviaire entre ces deux villes», a précisé M. Garth Campbell, vice-président, marketing voyageurs au CN.

Les deux Turbo dans chaque direction franchiront la distance entre la capitale nationale et Dorval en 1 heure et 23 minutes; et 1 heure et 49 minutes entre Ottawa et la gare Centrale (une distance de 115 milles), soit une réduction de 21 minutes par rapport à l'horaire actuel.

## Entente Canada – Royaume-Uni

Le ministre d'État aux Affaires urbaines, M. Barney Danson, a entrepris le 3 avril un voyage de 10 jours en Europe au cours duquel il a signé un mémoire d'entente avec le Gouvernement du Royaume-Uni. De plus, M. Danson a visité un certain nombre de villes européennes et s'est entretenu avec ses hôtes de la gestion de la croissance urbaine, de l'implantation de villes nouvelles, de transport rapide et des préparatifs de "Habitat: Conférence des Nations Unies sur les établissements humains" qui se déroulera à Vancouver en 1976.

La tournée européenne de M. Danson fut marquée par la signature d'un mémoire d'entente entre le Royaume-Uni et le Canada sur l'établissement de mécanismes de coopération et de consultation en matière d'environnement urbain.

L'entente, signée le 11 avril à Londres par M. Danson et le ministre de l'Environnement du Royaume-Uni, M. Anthony Crosland, sera valide pour une période de trois ans.

Les discussions auxquelles a participé le ministre Danson sont les premières rencontres officielles entre les représentants du Gouvernement canadien et leurs homologues européens. Selon le ministre Danson, "ces rencontres permettront de partager pour la première fois l'expérience canadienne, acquise au cours de notre très courte mais très dynamique histoire, et de la comparer avec la longue expérience des villes européennes".

M. Danson a visité notamment Paris, La Haye, Amsterdam, Stockholm et Londres.

A Paris, le ministre canadien des Affaires urbaines a rencontré le ministre français de l'Équipement, M. Robert Galley. Ils ont discuté des possibilités d'élaborer une entente similaire à celle signée à Londres sur la coopération et l'échange d'informations.

Aux Pays Bas, M. Danson a visité les villes de La Haye et d'Amsterdam. Cette dernière célèbre cette année son 700<sup>e</sup> anniversaire. Amsterdam est jumelée internationalement à la ville de Toronto, où se situe la circonscription électorale de M. Danson.

En Suède, pays au climat similaire à celui du Canada, M. Danson a étudié les modes de construction et d'aména-

gement des villes nouvelles dans les régions nordiques. La question du transport rapide fut d'intérêt puisque 70% de la population de Stockholm utilise les services de transport en commun.

## Le ministre de l'Environnement à Washington

A l'invitation du Gouvernement américain, Madame Jeanne Sauvé, ministre de l'Environnement du Canada, est passée à Washington, les 26 et 27 mars, pour y rencontrer MM. Russell Train, directeur de l'Agence de protection de l'environnement, Russell Peterson, président du Conseil de la qualité de l'environnement, Christian Herter, sous-secrétaire d'État adjoint et chargé des affaires environnementales et démographiques et Richard Vine, sous-secrétaire d'État adjoint, affaires canadiennes.

Les entretiens ont touché une grande variété de sujets dont la comparaison des politiques environnementales des deux pays à la lumière de la situation économique et énergétique actuelle, les activités environnementales de divers organismes internationaux, par exemple le comité de l'OTAN sur les Défis de la société moderne, le Programme des Nations Unies pour l'environnement, le Conseil économique pour l'Europe et l'Organisation pour la coopération et le développement économiques. Certaines préoccupations communes aux deux pays ont également été soulevées.

Signature d'un accord Canada/É.-U.

Le point saillant de la visite a été la signature d'un accord entre les deux pays concernant l'échange d'information, les préavis et la consultation en marge des entreprises de modification du temps. Bien que les méthodes de la modification du climat soient encore rudimentaires, le Canada et les États-Unis conviennent qu'il faut dès maintenant prendre des mesures de coopération. Ce principe a été incorporé à l'entente. Les techniques de modification du temps ont déjà servi à faire tomber la pluie, à atténuer la sécheresse, à éteindre les incendies de forêt et à empêcher la grêle.

Madame Sauvé, M. Train et M. Peterson se sont entendus sur un point: les préoccupations des deux pays pour les sources d'énergie ne devraient pas entrer en conflit avec les impératifs de la

bonne gestion de l'environnement. Le public commence à comprendre que nos ressources renouvelables ne sont pas illimitées; ceci nous encourage à perfectionner les techniques de conservation.

## Collaboration nécessaire

Le régime d'évaluation des impacts environnementaux d'un pays peut avoir des répercussions dans le pays voisin. Il y aura donc rencontre entre représentants compétents du Canada et des États-Unis afin d'établir des lignes directrices régissant les évaluations de nature transfrontalière.

Voici quelques sujets d'intérêt commun qui ont figuré à l'ordre du jour: le projet d'irrigation et de dérivation Garrison, dans le Dakota-Nord; le projet d'aménagement hydro-électrique et minier de la *Saskatchewan Power Corporation*, sur la rivière Poplar; l'application de l'Accord sur la qualité de l'eau des Grands lacs; les mesures coopératives d'assainissement de l'air dans la région Détroit-Windsor et Sarnia-Port Huron; la qualité de l'eau de la rivière St-Jean et du lac Memphrémagog; le projet des lacs Dickey-Lincoln School; la régularisation du bassin Richelieu-Champlain et enfin la nécessité de protéger le milieu marin des dommages causés par les déversements de pétrole dans certaines eaux côtières.

## Voyages Canada – autres pays

Les statistiques préliminaires pour février indiquaient que 1.4 million de visiteurs des États-Unis sont entrés au Canada, une baisse de 1.8% par rapport à février 1974. Le nombre des résidents canadiens, de retour des É.-U., a augmenté de 9.3% pour atteindre 1.8 million. Les visiteurs entrant au Canada en provenance de pays autres que les É.-U. ont augmenté de 15.7% pour toucher 34,800. Le nombre des résidents canadiens rentrant d'outre-mer a atteint 122,500, une hausse de 14.4% par rapport à 1974.

Les mises en chantier au cours du mois de mars se sont chiffrées par un taux annuel désaisonnalisé de 138,000 pour toutes les régions du Canada, selon les chiffres préliminaires publiés récemment par la Société centrale d'hypothèques et de logement.

**Effets pour le...** (suite de la page 2)

mentation de l'emploi. Par conséquent, les taux de chômage demeureront élevés en 1976. Les taux d'augmentation des prix vont probablement diminuer considérablement aux États-Unis au cours des deux prochaines années. C'est probablement ce qui se produira si les États-Unis réussissent à maintenir les hausses des coûts nationaux dans des limites raisonnables.

Au Canada, il nous faudra redonner à l'économie une nouvelle direction et réaliser une reprise de la croissance réelle. A cette fin, il faudra tenter de réprimer l'inflation quelque peu. Si nous réussissons à obtenir le consensus national que nous recherchons au titre des prix et revenus, dont je vous entretiendrai plus tard, l'économie canadienne en tirera largement profit tant dans le domaine des prix et de la croissance que de l'emploi.

Le Canada a été l'un des premiers pays industriels à rajuster ses politiques pour tenir compte de l'affaiblissement de l'économie. Les stimulants que nous avons prévus dans le budget de novembre et qui découlent du rajustement de la politique monétaire effectué l'automne dernier, sont présentement à l'oeuvre dans l'économie. Les mesures de stabilisation automatique, telles la hausse des prestations d'assurance-chômage et la diminution des recettes fiscales engendrées par suite de la baisse de l'activité et des bénéfices, produisent également leurs effets amortisseurs.

A cette heure, sans tenir compte des nouvelles initiatives en matière de politique, il semble peu probable que notre production nationale cette année atteigne, en moyenne, des niveaux beaucoup plus élevés que ceux de l'an dernier. D'après les renseignements dont nous disposons, il appert que le premier trimestre affiche une baisse de production, et que cette tendance se poursuive au cours du second trimestre. Nous prévoyons un certain revirement au cours du second semestre, mais nous croyons que cette reprise, qui se poursuivra jusqu'en 1976, sera probablement sporadique et sans vigueur.

Les exportations ne reconnaîtront un regain que lorsque l'économie américaine atteindra sa phase de reprise. Il se peut, toutefois, comme je l'ai laissé entendre, que la hausse de nos coûts limite la reprise de nos exportations, et

cause des ennuis à celles de nos industries qui doivent faire concurrence aux importations. Nous prévoyons que le déficit au titre du compte courant de notre balance des paiements s'accroîtra considérablement en 1975.

**Déficit du compte courant**

Le financement du déficit du compte courant nécessitera l'importation nette d'importants capitaux. L'année dernière nos importations nettes de capitaux totalisaient deux milliards de dollars. Cette année nous devons probablement importer beaucoup plus que le double de cette somme. Comme vous le savez, j'ai récemment retiré la requête gouvernementale aux emprunteurs canadiens de faire d'abord appel aux fonds disponibles sur les marchés canadiens de capitaux avant de recourir aux marchés obligataires étrangers. Le Parlement a également approuvé une prolongation de l'exemption de la retenue fiscale touchant l'intérêt sur les obligations du gouvernement. L'exemption s'appliquera maintenant aux titres de l'État émis avant 1979. J'aimerais profiter de l'occasion pour dissiper toute confusion qui pourrait subsister en matière de politique canadienne vis-à-vis des sources étrangères auprès desquelles les emprunteurs canadiens peuvent tenter de se procurer des capitaux. Il n'est pas de la politique du gouvernement de pratiquer quelque favoritisme que ce soit à l'égard des sources étrangères de capitaux entrant au pays.

Le déficit du compte courant et les importations de capitaux qu'il entraîne signifient que nous effectuerons un prélèvement net plus important sur les biens et services réels des autres pays du monde. Je reconnais qu'un déficit canadien accru est utile dans le contexte plus large du redressement des balances de paiements mondiales. Je préférerais évidemment que l'accroissement net de nos prélèvements sur les biens et services étrangers corresponde également à un accroissement net des ressources affluant sur les marchés canadiens, et non simplement à une substitution des ressources étrangères pour nos ressources nationales. S'il survenait un accroissement net des ressources disponibles sur nos marchés, notre problème d'inflation serait allégé. Si les ressources provenant de sources étrangères n'étaient pas une substitution pour la production nationale, notre problème de l'emploi serait diminué.

Si nous pouvons maintenir nos programmes d'investissements nous connaîtrons de meilleurs résultats en tirant pleinement avantage de la hausse des importations nettes de biens et de capitaux. Les investissements amélioreront notre propre productivité et contribueront à maintenir notre position concurrentielle. A l'heure actuelle, les investissements fixes commerciaux demeurent relativement fermes et constituent en fait le principal soutien de l'économie. Je suis très conscient des dangers que représentent pour le programme d'investissement la baisse des bénéfices et l'affaiblissement de la demande dans les autres secteurs de l'économie.

Je crois que la production nationale connaîtra un regain de croissance plus tard cette année, comme je l'ai précité. Mais je dois admettre, d'après l'expérience du passé, que les gains d'emploi seront probablement modestes au cours de la première partie de cette période de nouvelle croissance. Les phases initiales d'une expansion se caractérisent le plus souvent par une augmentation de la productivité plutôt que de l'emploi.

Pour ce qui est des prix, l'avenir est très difficile à prévoir, même en supposant des récoltes raisonnablement bonnes. Il faut tenir compte de la tendance à la baisse de nombreux prix des produits de base et de la probabilité d'un fléchissement général du taux d'accroissement des prix aux États-Unis, où les pressions des coûts nationaux sont beaucoup moins fortes, pour pouvoir apprécier les effets de la hausse des coûts de salaire.

Si j'attache tant d'importance à l'effort que nous déployons pour réaliser un consensus national visant à faire preuve de discipline au titre des augmentations des prix et revenus dans l'économie canadienne, c'est parce que notre propre situation en matière de coûts est, à l'heure actuelle, extrêmement précaire, parce que l'inflation cause elle-même un tort très grand à notre propre production nationale, et parce que le phénomène de l'inflation limite le choix des mesures à prendre pour mettre en échec le ralentissement de l'activité.

Si nous persistons à vouloir accroître nos propres gains au détriment d'autrui, le prix que nous devons payer en misère humaine s'avèrera très élevé, et plus encore pour les économiquement faibles.